



Annulation convocation AG

Par **arianedo**, le **10/06/2019** à **14:56**

Bonjour,

nous avons reçu par AR un convocation à l'AG ce lundi 10/06 à 14h Or à ma grande surprise, le jour J, personne ne s est présentée et la salle de réunion fermée . Le syndic ne répond ni à mes mails ni à mes appels Lors de la réception de l AR j'avais demandé un report de la convocation car à ces dates je ne pouvais me libérer. Le syndic de copropriété m'a répondu par mail en me disant qu'il était impossible d'annuler. Sachant que j'avais une question à l'ordre du jour très importante j'étais dans l'obligation d'être présente ainsi j'ai dû poser des jours de congé pour pouvoir être présente à cette AG Et personne m'a averti de l'annulation de cette dernière.

Et personne m'a averti de l'annulation de cette dernière.

Quels sont les recours légal ?

Cordialement